



Fédération des syndicats SUD-rail
17 bd de la libération 93200 St Denis
01 42 43 35 75 - www.sudrail.org

La grève

N°7 - 22 novembre 2005 - 23 heures 30

Les cheminot-e-s en grève depuis lundi 20 heures, ont raison !

La direction de l'entreprise, sous la pression des grévistes et la crainte du préavis reconductible, s'est enfin résolue à entamer des négociations sérieuses avec les fédérations syndicales CGT, SUD rail, FO, FGAAC ce mardi midi. Après cinq heures de réunion, un relevé de conclusions a été établi par la direction. L'action collective, la grève ont permis des avancées sur des sujets sur lesquels il n'était même pas possible de négocier jusque là.

Salaires :

- La gratification d'exploitation 2005 est doublée, ce qui représente une somme minimale de 120,00 € par cheminot-e, (somme versée en janvier 2006).
- Une majoration générale des salaires et pensions de 0,3% sera effectuée au 1^{er} janvier 2006.
- La direction confirme la mise au point, à compter de janvier 2006, d'un dispositif permettant que tous les salaires soient supérieurs au « SMIC interne de la SNCF » (ce qui équivaut au SMIC légal + 10%).

Effectifs :

- La direction s'engage à maintenir l'effectif global des conducteurs de trains, entre décembre 2005 et décembre 2006, ceci induisant environ 700 recrutements.
- Création de 200 emplois d'agents commerciaux, pour l'escale.
- La direction s'engage à prioriser l'embauche au cadre permanent des contractuel-le-s.
- 350 emplois seront nécessaires au sein des établissements Equipement pour permettre en 2006, la suppression de 80% des ralentissements sur le réseau.
- Le retard pris pour les embauches sera rattrapé, afin d'arriver effectivement aux 4500 embauches prévues au 31 décembre 2005.

ID TGV :

- ID TGV est intégré au sein de la SNCF. La société ID TGV est dissoute.

Traction :

- Roulements EPOC (transport combiné) : pas de roulement 100% dédié à l'activité. La moyenne de 80% doit être recherchée dans la conception des roulements.
- La commande des agents EPOC reste au niveau des établissements, seule la gestion opérationnelle sera effectuée par l'activité (comme actuellement le CRO).
- Travail de nuit : la « lettre de 1979 » est maintenue jusqu'au 31 janvier 2006. D'ici là un nouveau texte doit être élaboré en concertation avec les organisations syndicales.
- L'affectation des Agents De Conduite reste en établissement Traction.
- Le dictionnaire des filières n'est pas remis en cause. Les discussions se poursuivent sur le site du Havre.

- Les décisions de la négociation « métier » du 13 décembre 2004 et la mise en œuvre du référentiel TT035 seront vérifiées et feront l'objet de concertation avec les organisations syndicales quant à leur application (pesage des roulements CRML, respect des quotas, journée de formation continue, connaissance de lignes ...)
- Le référentiel « métier » unique est confirmé pour l'ensemble des conducteurs.
- Un Directeur de la Production est nommé animant et coordonnant les activités déléguées, pour éviter l'éclatement par activités de la filière Traction.
- 50 emplois seront préservés pour maintenir de la charge de travail dans les quatre U.P. Fret qui devaient disparaître.

Gel de plusieurs restructurations :

- Dans les Etablissements Commerciaux Trains, « Alliance » se poursuit sous forme d'expérimentation sur une seule région (PSE) jusqu'en juin 2006. Mais durant toute cette période, les agents de PSE continueront à être commandés sous la forme actuelle.
- Le dossier « Services Régionaux des Achats » est gelé jusqu'au printemps 2006, au minimum.
- La seconde étape du projet « CHEOPS » (comptabilité fournisseur) ne sera pas mise en application en 2006.
- En dehors de l'expérimentation déjà en cours sur la région de Limoges, aucun regroupement de bureaux administratifs ne sera mis en œuvre au premier semestre 2006.

Etablissements Exploitation :

- La direction réaffirme l'engagement de maintenir l'activité Infra au sein des EEX.
- Plus de la moitié des établissements Exploitation resteront « multiactivités ».
- Le projet dit « d'évolution de la distribution VFE » qui prévoyait 1300 suppressions d'emplois de vendeurs en 2007 et 2008 n'est pas à ce jour considéré comme arrêté et sera rediscuté ultérieurement.
- Les suppressions de postes de vendeurs sont ramenées, en 2006, de 520 à 420 (*ce qui reste inacceptable*).
- 200 emplois d'agents commerciaux (à l'escale ; voir plus haut) sont créés en 2006.

Plan Fret :

- Les triages récemment figés seront maintenus en état de fonctionnement durant au moins deux ans, dans la perspective d'une possible reprise du trafic.
- Un programme de modernisation des triages va être défini prochainement.
- Les objectifs pour le trafic fret 2006 seront supérieurs à la réalisation 2005.



La fédération SUD rail constate qu'une grève unitaire, reconductible permet des négociations « à chaud », sous la pression directe des grévistes. Ce qui pouvait paraître « irréaliste », devient possible !

Le gouvernement et la direction de la SNCF craignaient un mouvement social qui aille au-delà de la SNCF. C'est la raison de ce recul, même si des revendications demeurent. Le Ministère, notamment, doit apporter des réponses au courrier des fédérations CGT, SUD rail, FO, FGAAC au sujet des privatisations et de l'avenir du service public ferroviaire. Les directions SNCF régionales et locales doivent également s'engager sur les questions relevant de leur responsabilité, concrétiser les engagements nationaux par des mesures immédiates que nous saurons, ensemble, leur rappeler ...

Le gel de plusieurs restructurations, les évolutions sur l'emploi, l'avenir de la filière Traction, les mesures salariales générales, les réintégrations d'ID TGV au sein de la SNCF montrent que **ce sont bien celles et ceux qui luttent qui ont raison et qui gagnent pour tous !**

Les équipes syndicales SUD rail appellent les assemblées générales de cheminot-e-s à se déterminer démocratiquement.